

Le mercredi 26 mars 2008

CANADA

Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 26 mars 2008, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Annette Dumouchel, Janique Lachapelle, Chantal Tremblay, Denise Miron Marion, Rachel Cadieux, Guylaine Marcil, Madeleine Aumond et Diane Nault et messieurs Damien Lafrenière, Jacques Pilon, Bernard Caron, Éric Éthier, Jacques Masseur et Daniel Moreau, tous commissaires et formant quorum, de même que monsieur Daniel Legault, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : messieurs Charles Langevin et madame Marise Veilleux, commissaire représentant les parents (primaire)

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, directrice générale

M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives et technologiques

M. Charles Millar, coordonnateur du service de l'information et des communications

M. Charles Pétrin, régisseur au service des ressources administratives et du transport scolaire

La présidente, madame Diane Nault, ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à tout le monde.

RÉSOLUTION 2008-CC-027

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2008-02-27
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Événements auxquels les membres du conseil sont conviés
- 6- Structure administrative à la CSHBO
- 7- Rapport d'information de la présidente

Le mercredi 26 mars 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-027) suite

- 8- Rapport d'information de la directrice générale
- 9- Dépôt des procès-verbaux
 - Table de développement social du 27 novembre 2007
 - Comité consultatif de gestion, réunion du 19 février 2008
 - Table Éducation Outaouais, réunion du 24 janvier 2008
 - Comité de parents, réunion du 11 mars 2008
- 10- **«Les jardins forestiers»**
- 11- **Nomination des délégués**

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES
jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Calendrier scolaire 2008-2009 - adoption
- 2- Renouveau pédagogique
- 3- Technologies de l'information et des communications
- 4- Dépôt de comptes rendus
 - a) Comité des politiques pédagogiques – 29 janvier 2008

C) SERVICES ADMINISTRATIFS ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Remplacement des fenêtres : école Laval – Ste-Thérèse-de-la-Gatineau
- 3- Remplacement des portes extérieures : Cité étudiante de la Haute-Gatineau - Maniwaki
- 4- Correctifs à l'isolation et travaux de gypse : école St-Nom-de-Marie – Lac-Ste-Marie
- 5- Aménagement des locaux pour la formation ébénisterie : école l'Envolée – Campbell's Bay
- 6- Statut excédentaire de l'immeuble Collège Christ-Roi de Maniwaki
- 7- **Périmètre comptable**
- 8- **Transfert de contrat de transport scolaire**

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Nomination coordonnatrice au service des ressources éducatives et technologiques
- 2- Nomination direction Cité étudiante de la Haute-Gatineau
- 3- Calendrier des jours chômés payés
- 4- Campagne de respect
- 5- Compte rendu, CRT enseignant, 2008-02-11
- 6- Comité qualité de vie, 2008-02-21
- 7- **Comité de sélection, direction générale**
- 8- **Personne ressource**

E) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 26 mars 2008

A-2A) RÉSOLUTION 2008-CC-028

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 27 février 2008

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 27 février 2008 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

Mme Thonnard souligne qu'elle a fait ses suivis par téléphone, durant le mois. Mme Nault mentionne qu'elle a des copies des notes prises lors du forum de février et que ces copies sont disponibles à ceux et celles qui aimeraient en avoir.

A-3 Parole au public

M. Gaston Beauregard, représentant du Syndicat du personnel enseignant des Hautes-Rivières annonce que des élèves du centre Notre-Dame-du-Désert se sont illustrés au plan provincial à un concours d'écriture. Trois élèves ont ainsi été sélectionnés et leurs œuvres feront partie d'un recueil qui sera publié à l'issue de ce concours. Deux des gagnants sont présents et lisent leurs œuvres, soit Maxime Mantha Béliveau et Anouk Désabrais. La troisième gagnante, Judy Lafrenière, ne pouvait être présente, mais la responsable du concours au CNDDD, Mme Geneviève Calvé, lit son texte. La présidente madame Diane Nault félicite les gagnants et gagnantes au nom du conseil des commissaires.

A-4 Correspondance

Mme Thonnard répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, relativement aux pièces de correspondance cc-10 (études en ébénisterie) et cc-11 (compostage communautaire). La commissaire madame Madeleine Aumond demande qu'une lettre d'appui soit envoyée à la MRC pour ce projet de compostage communautaire. Mme Thonnard formule des commentaires sur les pièces cc-12 (vente du collègue Christ-Roi) et cc-14 (Dictée PGL à Cambell's Bay). La commissaire madame Guylaine Marcil donne des précisions sur cette dernière activité et demande qu'une lettre de félicitations soit envoyée aux organisateurs de l'événement, ainsi qu'aux deux élèves qui représentaient la CSHBO. M. Houde et le commissaire monsieur Damien Lafrenière répondent aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, concernant la pièce cc-15 (demande d'accès à l'information).

Le mercredi 26 mars 2008

A-5 Événements auxquels les membres du conseil sont conviés

La présidente madame Diane Nault présente le document. Les commissaires mesdames Madeleine Aumond et Rachel Cadieux seront présentes à la tournée du président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, M. André Caron, à Chelsea le jeudi 27 mars. Par ailleurs, cinq commissaires disent qu'ils seront présents à la formation des nouveaux commissaires le 24 mai, soient les commissaires mesdames Rachel Cadieux, Janique Lachapelle et Chantal Tremblay et messieurs Jacques Pilon, Daniel Legault et Éric Éthier.

A-6 Structure administrative à la CSHBO

Mme Thonnard dépose le document et précise qu'elle est en consultation sur ce sujet. Le point reviendra pour adoption en mai. Concernant les modalités de répartition du nombre de postes de directions, Mme Thonnard note que les directions et directions adjointes d'établissement sont satisfaites des précisions qui sont apportées.

Les commissaires donnent un mandat clair à la directrice général pour combler les postes qui se libèrent, sans être obligée d'en référer préalablement au conseil, afin de ne pas perdre du temps.

La directrice générale ajoute que le bassin de relève compte présentement six candidats ayant fait des tests et des entrevues. La sélection finale devrait laisser trois candidats en place.

A-7 Rapport d'information de la présidente

La présidente madame Diane Nault présente le document. Elle souligne entre autres qu'un élève du CFP Vallée de la Gatineau, Simon Lalande, s'est qualifié au palier régional d'un concours d'excellence en formation professionnelle et se retrouve au volet provincial.

A-8 Rapport d'information de la directrice générale

Mme Thonnard aborde plusieurs points.

Les copies du plan stratégique 2007-2012 (version longue et version abrégée) viennent d'arriver. Les premiers exemplaires sont remis aux commissaires et la distribution au personnel et aux divers partenaires débutera sous peu. Mme Thonnard fera une tournée des établissements, école par école et centre par centre, pour rencontrer le personnel, remettre le plan stratégique et en expliquer les orientations.

En ce qui concerne le Gala annuel de la Chambre de commerce et d'industrie de Maniwaki, la CSHBO est en nomination dans deux catégories : «entreprise de services» et «qualité de vie en entreprise et ressources humaines».

Le mercredi 26 mars 2008

Trois conférences seront mises sur pied pour les parents de la commission scolaire, à Fort-Coulonge (9 avril), Gracefield (16 avril) et Maniwaki (23 avril). Elles seront données par M. Rondeau et porteront sur le renouveau pédagogique.

A-9 Dépôt des procès-verbaux

- a) Table de développement social de la Vallée de la Gatineau du 27 novembre 2008**
- b) Comité consultatif de gestion, réunion du 19 février 2008**
- c) Table Éducation Outaouais, réunion du 24 janvier 2008**
- d) Comité de parents, réunion du 11 mars 2008**

Ces procès-verbaux sont déposés. Concernant le compte rendu du Comité consultatif de gestion, M. Houde répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond (point 3221, «antécédents judiciaires») et du commissaire monsieur Damien Lafrenière (point 3217, «perfectionnement collectif»). Le commissaire monsieur Damien Lafrenière suggère d'étudier la possibilité d'acquérir des défibrillateurs pour les principales écoles de la commission scolaire. M. Rondeau répond aux questions de la commissaire madame Guylaine Marcil (point 3225, «allocations supplémentaires»).

A-10 RÉSOLUTION 2008-CC-029 «Les jardins forestiers»

CONSIDÉRANT l'importance que la CSHBO accorde au partenariat dans sa communauté ;

CONSIDÉRANT l'engagement de la CSHBO dans le projet «Les jardins forestiers de la Pointe des Pères» ;

CONSIDÉRANT les démarches en cours concernant le financement;

CONSIDÉRANT la nécessité de renouveler l'appui qui avait été accordé par le conseil des commissaires le 28 mars 2007, par le biais de la résolution 2007-CC-042;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'appuyer M. Pierre Monette, directeur général de la SADC de la Vallée de la Gatineau, dans ses démarches relatives à la demande de financement du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 26 mars 2008

A-11 RÉSOLUTION 2008-CC-030 **Nomination des déléguées officielles à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de nommer les personnes suivantes comme déléguées officielles à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec :

- Mme Diane Nault;
- Mme Annette Dumouchel.

Il est aussi proposé que le commissaire :

- M. Daniel Moreau

soit nommé substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES

B-1 RÉSOLUTION 2008-CC-031 **Calendrier scolaire 2008-2009**

CONSIDÉRANT le respect des prescriptions du régime pédagogique;

CONSIDÉRANT la nécessité d'adapter l'organisation pédagogique aux nouvelles réalités engendrées par le renouveau pédagogique, soit le travail en équipe-cycle, la formation continue;

CONSIDÉRANT le cheminement réalisé à des fins de consultation sur le projet de calendrier scolaire;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay d'adopter le projet de calendrier scolaire 2008-2009, tel que déposé par la direction du service des ressources éducatives et technologiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-2 **Renouveau pédagogique**

M. Rondeau a participé, hier soir, à une rencontre sur les grands enjeux, avec six commissaires. Les documents relatifs à cette rencontre sont disponibles sur le site Internet de la commission scolaire.

M. Rondeau mentionne aussi une lettre du sous-ministre M. Bergevin sur les séquences mathématiques. Il y est indiqué que toutes les écoles doivent offrir l'ensemble des séquences mathématiques et que le cadre budgétaire sera ajusté en conséquence.

Le mercredi 26 mars 2008

B-3 Technologies de l'information et des communications

M. Rondeau explique qu'une étude d'ingénierie détaillée sur la téléphonie IP sera déposée cette semaine ou la semaine prochaine.

B-4 Dépôt de comptes rendus

a) Comité des politiques pédagogiques du 29 janvier 2007

Le compte-rendu est déposé.

(Pause, de 8 h 30 à 8 h 35)

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2008-CC-032 **Registre des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire madame Rachel Cadieux;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Rachel Cadieux que les registres de chèques de la C.S.H.B.O. du 23 février au 11 mars 2008 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 RÉSOLUTION 2008-CC-033 **Remplacement des fenêtres : école Laval – Ste-Thérèse-de-la-Gatineau**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELs dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments 2007-2008»;

CONSIDÉREANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 25 mars 2008;

CONSIDÉREANT les soumissions reçues des compagnies :

- Vitrierie Maniwaki (101 278,77 \$);
- Rénovation D. Larivière (109 912,04 \$);
- Les Entreprises Ma-Mi inc (151 100,00 \$);
- Defran inc (151 430,55 \$);

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

Le mercredi 26 mars 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-033) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'accepter la plus basse soumission conforme de Vitrierie Maniwaki, au montant de 101 278,77 \$ (taxes incluses), et résolu que la présidente, Madame Diane Nault et la directrice générale Madame Marlène Thonnard soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 RÉSOLUTION 2008-CC-034 **Remplacement des portes extérieures : Cité étudiante de la Haute-Gatineau, Maniwaki**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments 2007-2008»;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 25 mars 2008;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues des compagnies :

- Vitrierie Maniwaki (120 086,89 \$);
- Rénovations D. Larivière (129 806,25 \$);
- Defran inc; (164 553,13 \$)
- Les Entreprises Ma-Mi inc (189 520,00 \$);
- Construction Guy Patry (197 977,00 \$);

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle d'accepter la plus basse soumission conforme de Vitrierie Maniwaki, conformément à l'autorisation du MELS, et résolu que la présidente, Madame Diane Nault et la directrice générale Madame Marlène Thonnard soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4 RÉSOLUTION 2008-CC-035 **Correctifs à l'isolation et travaux de gypse : école St-Nom-de-Marie – Lac Ste-Marie**

CONSIDÉRANT les sommes restantes dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments 2006-2007»;

CONSIDÉRANT le problème d'isolation toujours présent suite à la réfection de la toiture de l'école St-Nom-de-Marie en juin 2007;

Le mercredi 26 mars 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-035) suite

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 25 mars 2008;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues des compagnies :

- Entreprises Ma-Mi inc (29 500,00 \$);
- Construction Guy Patry (55 169,20 \$);

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière d'accepter la plus basse soumission conforme de Entreprises Ma-Mi, au montant de 29 500,00 \$ (taxes incluses), et résolu que la présidente, Madame Diane Nault et la directrice générale Madame Marlène Thonnard soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-5 RÉSOLUTION 2008-CC-036

Aménagement des locaux pour la formation en ébénisterie: école l'Envolée – Campbell's Bay

CONSIDÉREANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 25 mars 2008;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues des compagnies :

- Defran inc (642 400,00 \$);
- Les Entreprises Ma-Mi inc (652 760,00 \$);
- Amor Construction (858 668,34 \$);

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcil d'accepter la plus basse soumission conforme de Defran inc, selon l'autorisation du MELS, et résolu que la présidente, Madame Diane Nault et la directrice générale Madame Marlène Thonnard soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-6 RÉSOLUTION 2008-CC-037

Statut excédentaire de l'immeuble Collège Christ-Roi de Maniwaki

CONSIDÉRANT la résolution 2007-CC-163, adoptée le 28 novembre 2007, spécifiant l'acceptation de la commission scolaire de vendre le Collège Christ-Roi, code du BIC 774B016, situé au 247, rue Moncion à Maniwaki, au montant de 250 000 \$ à la Coopérative de Solidarité d'aide domestique de la Vallée de la Gatineau conditionnellement à l'autorisation ministérielle;

Le mercredi 26 mars 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-037) suite

CONSIDÉRANT que la commission scolaire considère qu'à compter du mois d'août, lors de la relocalisation de la garderie scolaire Le Rucher au Couvent Christ-Roi (code du BIC 774B013), du 148 boulevard Desjardins à Maniwaki, l'immeuble deviendra excédentaire;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire considère qu'à compter du mois d'août, lors de la relocalisation de la classe d'aide aux jeunes en risque de décrochage scolaire offertes par les intervenants de Vallée-Jeunesse dans un endroit qui n'est pas encore statué;

CONSIDÉRANT la demande du ministère de démontrer le statut excédentaire de l'immeuble;

CONSIDÉRANT que la date de la prise de possession de la Coopérative de Solidarité d'aide domestique de la Vallée de la Gatineau est fixée au plus tôt le 1^{er} septembre 2008.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond et résolu de considérer le Collège Christ-Roi (code du BIC 774B016) comme immeuble excédentaire à compter du mois d'août 2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-7 RÉSOLUTION 2008-CC-038 **Réforme de la comptabilité gouvernementale**

CONSIDÉRANT l'annonce des modifications dans les exigences en matière de reddition de comptes et de production d'informations budgétaires pour les commissions scolaires du Québec;

CONSIDÉRANT que le nouveau processus de reddition de comptes et de production d'informations budgétaires ne s'inscrit pas dans la démarche habituelle de planification et de suivi budgétaire des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT que ces changements vont commander une réorganisation du travail pour les employées et employés concernés;

CONSIDÉRANT que de nouveaux outils sont à développer;

CONSIDÉRANT la nécessité de former le personnel et, possiblement, d'ajouter des ressources;

CONSIDÉRANT les délais imposés;

Le mercredi 26 mars 2008

(RÉSOLUTION 2008-CC-038) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière :

- de demander au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de financer entièrement les coûts supplémentaires engendrés par cette modification majeure de la comptabilité des commissions scolaires;
- de transmettre copie de cette résolution aux députés de l'Outaouais, à la Fédération des commissions scolaires du Québec, aux autres commissions scolaires de l'Outaouais et à la Fédération des comités de parents du Québec;
- de transmettre aussi copie de cette résolution aux autres commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-8 RÉSOLUTION 2008-CC-039

Transfert de contrats de transport scolaire de Transport de la Désert inc. à Transport A. Heafey inc.

CONSIDÉRANT la demande de monsieur Harold Heafey suite à la vente de toutes les actions de Transport de la Désert inc. à Transport A. Heafey inc.;

CONSIDÉRANT l'intérêt de Transport A. Heafey inc., d'acquérir toutes les actions;

CONSIDÉRANT la clause 44 du contrat type du transport scolaire;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier d'autoriser le transfert des contrats du transporteur Transport de la Désert inc. à Transport A. Heafey inc., ceci en date du 25 avril 2008 et d'autoriser le changement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 RÉSOLUTION 2008-CC-040

Nomination coordonnatrice au service des ressources éducatives et technologiques

CONSIDÉRANT les discussions au comité plénier du 30 janvier 2008;

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique de gestion des cadres;

CONSIDÉRANT le mandat donné à la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay de nommer Mme Manon Lauriault à titre de coordonnatrice au service des ressources éducatives et technologiques à partir du 15 avril 2008 et d'appliquer l'article 30 du règlement des cadres de commissions scolaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 26 mars 2008

D-2 RÉSOLUTION 2008-CC-041 **Nomination direction Cité étudiante de la Haute-Gatineau**

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique de gestion des cadres;

CONSIDÉRANT la vacance au poste de direction de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau depuis septembre 2007;

CONSIDÉRANT l’affichage du poste en continu;

CONSIDÉRANT le mandat donné à la directrice générale;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond de nommer Mme Manon Trottier à titre de direction à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau. Mme Trottier entrera en fonction le 1^{er} mai 2008 et sera soumise à une période probatoire d’une (1) année.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

D-3 RÉSOLUTION 2008-CC-042 **Calendrier de travail et jours chômés et payés 2008-2009 (cadres, PPE et soutien)**

CONSIDÉRANT nos obligations quant à l’adoption du calendrier de travail et des jours chômés et payés du personnel de soutien, professionnel et cadre;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Rachel Cadieux d’accepter le calendrier des jours chômés et payés 2008-2009, tel que présenté par le directeur du service des ressources humaines. Ce calendrier prévoit 20 jours chômés et payés répartis comme suit :

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ 1^{er} juillet 2008 ○ 1^{er} septembre 2008 ○ 13 octobre 2008 ○ 22 décembre 2008 au 2 janvier 2009 ○ 4, 5 et 6 mars 2009 ○ 10 et 13 avril 2009 ○ 18 mai 2009 ○ 24 juin 2009 |
|--|

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

D-4 **Campagne de respect**

M. Houde explique que la conférence de presse qui devait se tenir aujourd’hui, le 26 mars, a été annulée pour des raisons techniques. Cette conférence de presse qui permettra de dévoiler les gagnants du concours de la chanson-thème et du concours du nom de la mascotte est reportée au mercredi 30 avril, à 16 h, à Fort-Coulonge. Elle se tiendra à distance avec la salle des Hauts-Bois, du centre administratif.

Le mercredi 26 mars 2008

D-5 Compte rendu, CRT enseignant, 2008-02-11

Le compte rendu est déposé.

D-6 Comité qualité de vie, 2008-02-21

Dépôt du compte rendu.

D-7 RÉSOLUTION 2008-CC-043 Comité de sélection, direction générale

CONSIDÉRANT que le mandat de la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, se termine le 4 août 2008;

CONSIDÉRANT le mandat donné à la présidente d'entreprendre les démarches visant à remplacer Mme Thonnard à la direction générale;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau qu'un comité de sélection soit formé, composé des commissaires suivants :

- Mme Madeleine Aumond;
- Mme Guylaine Marcil;
- M. Jacques Masseur;
- M. Damien Lafrenière;

que la commissaire madame Chantal Tremblay soit nommée substitut;

que le commissaire monsieur Daniel Legault soit nommé observateur;

et que le comité soit mandaté à déposer une recommandation au conseil des commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-8 RÉSOLUTION 2008-CC-044 Engagement d'une personne ressource

CONSIDÉRANT que le mandat de la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, se termine le 4 août 2008;

CONSIDÉRANT le mandat donné à la présidente d'entreprendre les démarches visant à remplacer Mme Thonnard à la direction générale;

CONSIDÉRANT la formation d'un comité de sélection, conformément à la résolution 2008-CC-043;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel de s'associer à Mme Monique Poulin, de la Fédération des commissions scolaires du Québec, comme personne-ressource pour la sélection de la prochaine direction générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 26 mars 2008

E- AUTRES :

E-1 Questions des commissaires

La présidente madame Diane Nault annonce que le brunch de la Fondation du Centre de santé aura lieu à Gracefield le 27 avril. Cinq billets ont été réservés pour les commissaires. De plus, les députés de l'Outaouais tiendront une conférence de presse lundi prochain, pour dévoiler les octrois 2007-2008 de plusieurs programmes ministériels.

À une question de la commissaire madame Janique Lachapelle, M. Rondeau souligne qu'il y aura une démonstration de SmartBoard avant le conseil du 30 avril.

M. Houde répond aux questions de la commissaire madame Denise Miron Marion concernant l'affichage d'un poste à Sieur-de-Coulonge.

À la demande de la commissaire madame Guylaine Marcil, une lettre de félicitations sera envoyée aux enseignants et élèves impliqués dans la pièce «La déprime», présentée à l'ESSC.

Mme Thonnard et M. Pétrin feront un suivi sur la question du déneigement des écoles, suite à une question du commissaire monsieur Damien Lafrenière.

À la demande de la commissaire madame Annette Dumouchel, Mme Thonnard s'informerait de l'état du dossier de la vente envisagée de l'ancienne école de Portage-du-Fort à un groupe intéressé à l'acquérir.

La commissaire madame Chantal Tremblay signale qu'il y a parfois des rencontres de parents en même temps à Maniwaki (CÉHG) et Gracefield (école secondaire), ce qui peut causer des problèmes aux parents ayant des enfants dans ces deux écoles.

E-2 RÉ SOLUTION 2008-CC-045 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 30 avril 2008, à Fort-Coulonge

Secrétaire général

Présidente